

Broillet

Chirurgien-Dentiste
RIBOURG
ALLE, Hôtel des Al-
es jours de foire et
de jeudi de chaque
[1695]

à vendre.

se vendra en mises le lundi
hain, dès 1 heure du soir,
Ecu, les immeubles qu'il
rière les Jordils ».
maison, s'adresser à M.
cembre 1885.
Jean PASQUIER.

& C^o, à Bulle
Quincaillerie.

en fer étiré pour
eau. Hache-paille,
Buanderie écono-
pes à purin.
et scies circulaires
ux de caillots viel-
fromages. Thermo-
s à polir tous les mé-
pour diriger les cornes
Dépôt de KREBS à Ve-
illage de limes. Re-
la maison FINSLER à
e et paille de fer pour
lle de forge, première
[1758]

e - paille

onstructions, de fr. 85

e-racines

paiement avantageuses.
d. Beringer & Co.
FRIBOURG.

hypothécaires

au 5 %, suivant garan-
er au
aire Favre, Bulle.

e lin Burgdorf

de lin, chanvre et d'é-
soigné, prompt livrai-
s. — Tissage du fil sur
.

Eugène Wæber, à
(M 2150 Y) [1656]

VENTE

e la Gruyère, à Bulle :

E ACCOMPLI

DE LA BOVINE

KRÄEMER,
polytechnique de Zurich,
l'exemplaire.

urgétoises pour 1886

l'exemplaire.

age des Caves
omages

ANN, brochure de 12
ct. l'exemplaire.

du Drapeau

de-Ville de Bulle

l'exemplaire.

nmées pour vins.

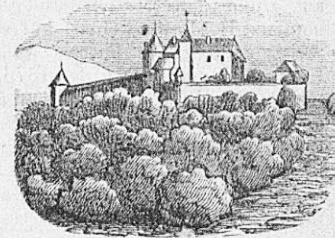
vasses

ures, engelures ou-
feux du visage,
sont rapidement cicat-
ritable Gelée siccative
arque des deux pal-
1 fr. — par poste
cie du Haut à Morat
cies. (O Fr. 473) [1697]

uyère. — LENZ & FLSER



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des Annonces et Réclames :

Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 8 Janvier 1886.

Le fléau du cautionnement.

Nous avons déjà fait, lors de la discussion et de l'élaboration du Code fédéral des obligations, quelque tentative auprès de nos hauts législateurs pour les engager à vouer une sollicitude spéciale au contrat de cautionnement.

Nous demandions que le législateur fédéral, abandonnant le doctrinarisme du droit romain et des anciens codes et s'inspirant du souffle démocratique et populaire, refusât la sanction civile à ce déplorable contrat qui a pour conséquence d'obliger la caution à faire cadeau au créancier de ce que le débiteur ne peut pas payer, ou au moins que cet acte, pour valoir en droit, fût entouré de restrictions rigoureuses et de formalités tutélaires.

Rien n'y a fait. Nos mandataires ont laissé dans le nouveau code subsister l'acte de cautionnement comme contrat civil, en lui accordant la même faveur que précédemment.

Aussi, pouvons nous voir, sous l'empire du droit fédéral, le cautionnement continuer à faire inexorablement ses victimes, à enfanter ses ruines, à plonger d'innocentes familles dans les pleurs et la misère.

Cependant, notre cri d'alarme avait été entendu et compris de différents côtés. Dans le canton de Vaud, une commission spéciale a été choisie, si nous ne nous trompons, au sein même du Grand Conseil, pour examiner la question; à St-Gall, à Bâle, à Soleure, à Glaris, un peu partout on a mis le cautionnement à l'étude.

Sans doute, l'on ne peut guère espérer que nos législateurs fédéraux revisent, de si tôt, leur fameux Code des obligations. Mais une occasion s'offre en ce moment même à ceux qui sont ennemis du cautionnement ou qui en veulent une sévère

règlementation d'intervenir de nouveau. Et voici comment.

Les projets de lois fédérales sur la poursuite et la faillite qui depuis longtemps étaient à l'étude, sont aujourd'hui déposés et vont être discutés par les Chambres dans la prochaine session législative. Or, il nous semble qu'en introduisant, dans la loi sur les faillites par exemple, cette simple disposition que les interventions faites pour cautionnements ne participeront aux répartitions qu'après le paiement de toutes les dettes personnelles et directes du failli, c'est-à-dire que les créanciers d'un discutant formeront deux classes: la 1^{re}, celle de ses dettes personnelles et directes; la seconde, celle des dettes indirectes ou des cautionnements, — on porterait un rude coup au contrat de cautionnement.

N'est-ce pas au demeurant, très juste cela, très moral, payer en premier lieu ce que l'on doit pour soi, et après, s'il reste quelque chose seulement, payer ce que l'on doit pour les autres et faire les cadeaux que l'on a promis en cautionnant?

Et ici, il n'y a point de question de parti.

Nous pouvons tous, tous ceux qui sont convaincus que le cautionnement est un contrat fâcheux, gros de désastres, et qui veulent sortir le peuple agricole de la servitude des prêts sur billets cautionnés, nous donner la main.

A l'œuvre donc, les amis du peuple! L. M.

CONFÉDÉRATION

Simplon. — La réunion annoncée des délégués des gouvernements cantonaux romands a eu lieu à Lausanne.

La conférence a été unanime pour déclarer que les gouvernements romands continuent à porter le plus vif intérêt à la question du percement du Simplon. Elle a été unanime aussi pour déclarer que les gouvernements cantonaux, n'ayant pas été tenus au courant des démarches faites jusqu'ici dans le but indiqué, ne sauraient se charger de l'étude de cette

question, soit au point de vue technique, soit au point de vue financier.

Il appartient à la compagnie S.-O.-S., qui en a l'obligation par les concessions qu'elle a obtenues, de faire ces études, d'étudier un plan financier et les voies et moyens d'exécution. Alors seulement les gouvernements cantonaux, nantis d'études et de propositions fermes, pourront les examiner et les soumettre, s'il y a lieu, au Grand Conseil de leur canton.

Une note dans ce sens sera adressée à la direction de la Suisse-Occidentale-Simplon.

Dans cette réunion il n'a été présenté aucun plan financier quelconque.

Militaire. — Le Conseil fédéral a choisi M. le colonel Feiss, chef de l'arme de l'infanterie, en qualité de commandant de la III^{me} division (division bernoise). On assure d'autre part que M. Feiss se retire de la présidence de la Banque populaire suisse, ce qui est une perte pour cet établissement. Il songerait également à se retirer du Grand Conseil.

Suisses à l'étranger. — Les journaux égyptiens annoncent que le gouvernement khédival a accordé à un Argovien, M. Wild, de Brugg, la concession de vastes terrain dans la banlieue du Caire, pour la culture de la vigne. Le sol, plutôt sablonneux, se prêtera admirablement à la viticulture, et on n'aurait pas à craindre le phylloxera.

— Les Suisses habitant St-Petersbourg ont envoyé, par l'entremise du Conseil fédéral, une somme de 1657 fr. 10, souscrite en faveur des incendiés de Fattan (Grisons). Les Suisses habitant la Nouvelle-Orléans ont envoyé 125 fr. pour les victimes de la grêle dans les cantons de Berne, Lucerne, Argovie.

Associations. — Les sociétés suisses des meuniers et marchands de farines et céréales viennent de se constituer en association avec comité central pour la défense de leurs intérêts. Une assemblée de délégués a eu lieu à Zurich, un comité central a été nommé et Zurich désigné comme siège du comité.

Fausse Monnaie. — Il circule dans la Suisse orientale de fausses pièces italiennes de 5 fr. au millésime de 1878 et suisses de 2 fr. au millésime de 1879; on annonce à ce propos de Rapperswyl

à pores, n'a pas d'autre origine; il n'a d'ailleurs rien à démêler avec le vocable *boîte*, dont le correspondant patois diffère assez du mot *bouetta* par la prononciation.

Aux environs de Bulle, il y a plusieurs noms de localités et de dépendances territoriales qui témoignent du séjour d'une population celtique dans la contrée. Ainsi *Derdun* signifie exactement le « monticule des chênes », de *deru*, chêne, et *dun*, hauteur, éminence; les chênes ont disparu, mais le nom est resté. *En-Comba* est de même une appellation celtique, car le primitif de ce mot se retrouve dans tous les dialectes celtiques, avec le sens de « terrain bas entouré de collines ». *Le Carré* paraît garder encore un souvenir des temps éloignés dont il est question: il désigne une « chênaie », c'est-à-dire ici une forêt de chênes *rouvres*. C'est sans doute le même mot que le provençal *garric*, chêne, dont le français moderne a fait *garigue*. La racine celtique *gar* a le sens de dur, rigide, robuste. Par contre, *En-Plantzi* est d'origine latine, formé de *planities*, surface plane, de même que *Palud* et de *Verdil*, dérivés de deux mots latins et signifiant, le premier: « marécage », le second: « terre verdoyante, plantureuse ».

Je ne promènerai pas mes lecteurs plus loin dans les environs de l'ancien Butulum; j'ajouterai seulement que, selon mon opinion, les établissements des Celtes sur la rive gauche de la Sarine semblent s'être arrêtés à Enney; de là en amont la vallée a été colonisée par des Romains, comme l'annoncent les noms d'Albeuve, Neirvine et Montbovon. Sur la rive droite, les premiers se sont, paraît-il, avancés jusqu'à Lessoc, tandis que les seconds ont fondé Grandvillard. La vallée de la Jogne hébergea, elle aussi,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 31

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Cette signification de pressé, rassemblé, s'est fort probablement appliquée aux huttes groupées dans les clairières, et, pour ainsi dire, étroitement serrées les unes près des autres par les palissades destinées à les défendre contre des attaques inopinées. En outre, il faut, dans l'examen des primitifs, tenir compte des fréquentes permutations de lettres, permutations qui se révèlent aussi dans la plupart des dérivations anciennes, jusqu'à l'invention de l'imprimerie. Ainsi le *gv* (prononcez *grou*) des racines celtiques, ou aussi le simple *g*, a souvent passé comme *v* dans les dérivés; le *p* est devenu *b* ou *f*, et, réciproquement, *f* ou *p* se sont permutés en *b*. Pour les voyelles, le *a*, entre autres, s'est aisément changé en *e*, le *e* en *i*, le *o* en *u*, et, à son tour, le *u* tantôt en *o*, tantôt en *ou*.

Selon ces brèves indications, le nom de *Vuippens*, formé de *gvf-ing*, signifierait « habitation du forgeron ». Le *i* qui précède les deux *p* ne se trouve point dans la prononcia-

tion patoise de ce nom; or, c'est à celle-ci qu'il faut s'en tenir dans ces matières, et non à la française, du moins pour la plupart des cas. *Marsens*, présentant les parties composantes *Mars-ing*, désigne un endroit-frontière, « la limite » des défrichements celtes, car le mot *mars* ou *marz* signifie en celtique « limites d'une région ». Dans un document de l'année 900, donc à une époque plus rapprochée des sources des noms de lieux, *Riaz* apparaît sous la forme de *Roda*; le hasard a voulu que, plus tard, le *d* se prononçant fortement, c'est-à-dire comme *t*, ce mot coïncidât avec le latin *rota*, qui signifie *roue* et dont la prononciation *ria* en patois de la Gruyère est exactement la même que celle du nom de la localité. Cependant l'étymologie de ce dernier ne tourne, je pense, nullement autour d'une roue quelconque, mais elle remonte plutôt à une racine retrouvée dans le kymri *Rhyd* et dans le breton *rodo*, et signifiant « gué ». En effet, on peut encore passer à gué la Sionge à cet endroit.

Bulle, dont la forme, dans le même document précité, est *Butulum*, ne saurait, par conséquent, dériver du latin *bulia*, éminence, renflement du sol. Le celtique fournit la racine *broth* (*w = ou*), avec le sens de hangar, chalet; la terminaison *ulum* est un suffixe latin, à fonction diminutive, que les avenaires romains auront ajoutée au mot *broth* ou peut-être aussi à cet autre mot celtique *bad* (habitation, demeure), pour désigner « un chalet », ou bien une première et « petite maison », commencement de mon cher Bulle, en ces temps lointains que mes regards cherchent à pénétrer.

Pour le remarquer en passant, il est présumable que le mot gruyérien *bouetta*, qui désigne un hangar à veaux on

au Bund l'arrestation d'un boulanger d'Engst, nommé H. Bollenweider, qui était porteur de 18 pièces de 5 francs fausses à l'effigie de Victor-Emmanuel, millésime de 1876, d'une exécution très habile. Pris sur le fait au moment où il changeait une de ces pièces, il prétendit avoir trouvé cet argent près de Greifensee; il paraissait du reste être plutôt chargé de les mettre en circulation que capable de les fabriquer. D'autres arrestations ont été opérées à St-Gall.

Postes. — Des délégués des différents bureaux de poste du IV^e arrondissement ont été réunis dimanche à Neuchâtel pour faire une ovation à M. Paul Jeanrenaud, directeur. Il y a 50 ans que M. Jeanrenaud est entré au service de l'administration des postes, et les employés de son ressort ont tenu à marquer ce jubilé par une manifestation sympathique, à laquelle M. Jeanrenaud a été fort sensible. M. Jeanrenaud a reçu en même temps comme souvenir deux superbes volumes et il a été invité à un banquet organisé en son honneur. Parmi les discours prononcés, on a remarqué celui de M. Jeanrenaud, qui a fait l'histoire des postes suisses.

Zurich. — L'exposition culinaire qui a eu lieu en automne à Zurich a été visitée par près de 30 mille personnes. Le mouvement de caisse s'est élevé à 110,000 francs en chiffres ronds.

Berne. — Le marchand de vins S. Röthlisberger, chef d'une grande maison établie à Berne et à Nyon, a été récemment condamné par le juge de police de Berne à une amende de 150 fr. et aux frais d'enquête pour falsification de vin et la Chambre de police, auprès de laquelle Röthlisberger avait recouru, a confirmé cette sentence le 24 décembre.

(*Démocrate.*)

— Dimanche, le torrent qui roule près de Steffisbourg (Thoune) a débordé et inondé les caves d'un magasin de droguerie. Les fûts de ligroïne et pétrole, soulevés par les eaux, n'ont pas tardé à s'effondrer et à couvrir l'eau d'une couche inflammable. Le droguiste étant descendu à la cave avec une lumière, une explosion s'est produite, une partie de la maison a sauté, le droguiste a été grièvement brûlé, on a dû le transporter à l'hôpital. Sa femme, qui était descendue, a péri dans les flammes. Le liquide incandescent s'est répandu dans le village, mais on ne signale pas d'autre accident. L'événement, on le comprend, a produit une vive émotion.

Le ferblantier Rupp est dans un état lamentable; sept autres personnes sont blessées.

Saint-Gall. — Le comité d'organisation de la fête fédérale de chant qui sera célébrée l'été prochain à St-Gall a confié la construction de la cantine à M. Schenker, à Straubenzell, pour le prix de 68,389 francs.

Appenzell (Rh.-Int.) — J. Koller, pauvre paysan domicilié au *Studehüsti*, près d'Appenzell, avait donné asile dans son écurie, pendant la nuit de Noël, à un vagabond qui l'avait réveillé vers minuit et qui l'avait instamment prié de ne pas le laisser geler dehors.

Koller ne possédait qu'une seule vache. Quand, samedi matin, il voulut aller lui donner ses soins ordinaires, il trouva la pauvre bête étendue sans vie sur le sol. On fit venir le boucher et, en découpant la bête, on trouva dans les intestins une canne longue de 75 centimètres qui avait été violemment introduite par derrière. Le bâton avait pénétré jusqu'aux poumons. La clochette qu'elle portait avait été remplie de paille pour éviter tout bruit; la gueule et les naseaux de la pauvre bête avaient été bandés au moyen d'une blouse pour l'empêcher de beugler.

L'auteur de cet inqualifiable acte de cruauté, le vagabond recueilli dans la nuit, avait disparu sans laisser de traces. Il faut espérer qu'on finira par le découvrir et par lui appliquer le châtement que mérite sa méchante action.

Grisons. — *Confraternité.* — Notre ambassadeur à Berlin vient de faire parvenir au Conseil

quelques petites agglomérations celtiques, dont les exploitations rurales se propagèrent jusqu'à Avening. Cette solitude alpestre voyait, en été, arriver quelques pâtres celtes, puisque leur mot *haf*, ou *han*, *havv*, signifiant *été*, *haf-ing*, se trouvait donc être un « séjour d'été », un centre d'estivage.

La sommité de la *Berra* tient ce nom du celtique, *bern* en breton, *bera* en kymri, dont la signification est « tas, meule de foin ou de blé ». Sa forme appelle, en effet, cette comparaison. Quant au *Molésan*, je ne crois pas que sa masse, trop en vue pour n'avoir pas été baptisée d'un nom déjà avant la venue de colons et d'administrateurs romains, tire son appellation des mots latins *moles summa*, mais bien plutôt de deux vocables celtiques *maior* (môr), grand, vaste, et *lizen*, borne. Pour les Celtes de la contrée, et bien conformément à leur imagination et à leur langage, c'était, du côté du sud-ouest, « la grande borne. » (*A suivre.*)

d'Etat du canton des Grisons une somme de 2600 fr. produit d'une collecte organisée par la société suisse de secours, à Berlin, en faveur des incendiés de Fettau.

Vaud. — Un vol considérable a été commis dans la soirée de samedi, 2 janvier, entre 8 et 9 heures, au siège du Tribunal fédéral. Une somme de 4400 fr. a été soustraite de la caisse du Tribunal, située dans le cabinet du greffier, M. de Weiss. Cette caisse a été forcée, mais les voleurs, probablement troublés dans leur opération, y ont laissé une somme de 5000 fr. renfermée dans une cassette.

Le même soir, des voleurs — peut-être les mêmes — s'introduisirent dans une maison de la rue Beau-Séjour et y dérobaient 50 fr.

Dimanche soir, enfin, dans un autre quartier de la ville, un vol de 500 fr. a été commis.

On n'a pas encore trouvé les traces des voleurs.

Neuchâtel. — Lundi soir, à 8 heures et demie, le train du J.-N. est resté en plan à la gare de Corcelles, par suite d'un accident arrivé à la machine. Ensuite d'un violent patinage à l'entrée de la gare, le mécanisme de la locomotive s'est détaché, et il lui fut impossible de continuer son service. Force fut donc de demander en toute hâte une machine de secours à Neuchâtel, laquelle arriva rapidement, et les voyageurs en furent quittes pour un retard d'une demi-heure environ.

CANTON DE FRIBOURG

— Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 décembre 1885 prévoyant la désignation par la commission cantonale des juments remplissant les conditions voulues pour être saillies par les étalons propres à l'amélioration de la race chevaline, le public est prévenu que ces inspections auront lieu de la manière suivante :

A *Romont*, le mardi 12 janvier 1886, à 9 heures du matin, pour les districts de la Glâne.

A *Domdidier*, le mercredi 13 janvier, à 10 heures du matin, pour les districts de la Broye et du Lac.

A *Bulle*, le jeudi 14 janvier, à 10 heures du matin, pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse.

A *Fribourg*, le samedi 16 janvier, à 9 heures du matin pour les districts de la Sarine et de la Singine.

Seront seules admises au concours des poulinières du mois d'août les juments qui auront été présentées à la commission aux jours ci-haut fixés et qui auront été marquées par celle-ci.

Toutefois les éleveurs qui n'auraient pu présenter leurs juments en temps voulu, pourront les faire visiter ultérieurement par les experts moyennant autorisation de la Direction de l'Intérieur et paiement, dans ce cas, des frais d'expertise qui sont fixés à 3 fr. (*Communiqué.*)

Le Simplon.

Le *Gothard* est percé. L'Italie et l'Allemagne se donnent la main à travers nos Alpes. L'*Arberg* est établi. L'Autriche entre chez nous de plein pied. Le *Simplon* était encore à faire pour relier la Suisse romande au Piémont et, bien un peu aussi, pour raccourcir le chemin de France en Italie ou d'Italie en France.

M. P. Ceresole, ancien président de la Confédération, était directeur de l'entreprise. Il a beaucoup couru déjà, à droite, à gauche, en Italie, en France, partout. Mais le tracé du Simplon ne rencontrait que des sympathies platoniques. Et vous pensez bien que cela n'était pas suffisant, qu'il aurait fallu des écus, des actions, des millions.

Or, voici qu'on a, paraît-il, trouvé un moyen assuré de réaliser le rêve du chemin de fer et du tunnel du Simplon. C'est à nos malins de Fribourg qu'on a recours, à M. Renevey, à M. Aebi, à M. Théraulaz, que sais-je, bref à l'Etat de Fribourg, et on lui a expliqué que le canton de Fribourg, possédant pour un fort chiffre d'actions de la *Suisse Occidentale*, de l'*ancien Genève-Versois* ou du *Lausanne-Fribourg* et la *frontière bernoise*, il avait un intérêt majeur, en sa qualité de *gros actionnaire*, à l'ouverture du Simplon. Et nos malins ont compris cela tout seuls, sans même que la *Gazette de Lausanne* leur eût au préalable décerné le diplôme de financiers.

Une conférence a donc été convoquée sur l'initiative de l'Etat de Fribourg et samedi dernier cette conférence se réunissait à Lausanne; étaient présents les délégués des gouvernements de Genève, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel et de Fribourg. Après avoir entendu divers propositions, discuté,

délibéré, on a décidé de prier le conseil d'Etat de Fribourg de suivre aux études commencées et de faire rapport à une réunion ultérieure.

Il ne s'agirait plus de solliciter des subventions en actions des Etats intéressés : on ne leur demanderait que la garantie du paiement d'intérêts pendant une période de 50 à 60 ans et le but pourrait, paraît-il, facilement être atteint.

Pour Fribourg, par exemple, il s'agirait d'inscrire à notre budget pendant 50 à 60 ans une allocation annuelle de 60,000 fr.

Ce ne serait pas une mauvaise affaire, loin de là, attendu que, par le fait de l'établissement du Simplon, le canton de Fribourg gagnerait, comme porteur d'actions, lesquelles monteraient de 100 à 300 fr. peut-être, une somme réellement considérable.

Nous ne demanderions pas mieux qu'à pouvoir applaudir une fois, quand même ce serait l'*aveugle*, comme l'on dit, qui aurait trouvé un fer.

GRUYERE

Vallée de la Jagne, le 6 janvier 1886.

On connaît le système de l'*Annuaire* établi dans notre canton par le régime libéral. Ayant pris pour devise: *Omnia in Christo*, tout pour Jésus Christ, ils mettent en pratique la maxime contraire: « Ciel pour ciel, dent pour dent, mort à nos adversaires. » C'est ainsi que leurs partisans doivent s'abstenir de tout rapport social ou économique avec ceux qui n'épousent pas leurs opinions politiques: défense de s'approvisionner chez les négociants libéraux ou bien-publicards, de se servir des artisans ou professionnels de cette couleur politique, de fréquenter leurs établissements industriels, etc. Un Bottin, soit annuaire, a été dressé à cet effet et répandu dans les campagnes. Ce système barbare fonctionne depuis plusieurs années dans notre canton.

On peut aisément prévoir les conséquences de principes aussi anti-chrétiens; ils forment un obstacle au développement de la prospérité publique, du commerce, de l'industrie; au point de vue moral, religieux, politique, leur influence est encore plus pernicieuse. Des hommes mesquins, un parti aux abois pouvaient seuls recourir à de pareilles extrémités.

Mais il en est résulté une autre conséquence fâcheuse, c'est que les deux fractions de l'opposition, les libéraux-radicaux et les bien-publicards se sont cru plus ou moins obligés d'user de représailles dans certains cas. Chacun d'eux attire, comme on dit, l'eau sur son moulin et favorise son état major. Le sort réservé aux rares citoyens qui ne sont pas classés dans l'une ou l'autre de ces catégories n'est certainement pas des plus avantageux. Sans doute, l'inauguration du grand annuaire libéral, mis en pratique même par une certaine partie du clergé (les disciples du Christ?), donne à l'opposition le droit de légitime défense. Mais on désirerait voir plus d'abnégation et d'entente, plus d'énergie et d'ensemble dans la lutte contre le régime néfaste qui gouverne le canton. Quand une coterie ne possède, pour se cramponner au pouvoir, d'autres moyens que l'hypocrisie et le machiavélisme, le mépris de la religion et de la justice, les élections scientifiques, le favoritisme le plus éhonté et, par dessus tout, le système arabe de l'*Annuaire*, on peut dire qu'elle s'est mise hors la loi et que ses jours sont comptés. Un pareil régime doit finir par révolter tous les citoyens honnêtes. Il ne saurait échapper longtemps au châtement que lui réserve la Providence. Mais n'est-ce pas surtout ici le cas de dire: Aide-toi, le ciel t'aidera?

LE BANQUET DES ROIS

Nous donnons avec empressement le compte rendu ci-après du banquet du 6 janvier du Cercle des Arts et Métiers de Bulle que l'un de nos amis, membre du cercle et qui y a assisté, a eu l'obligeance de rédiger à notre intention :

La réunion traditionnelle du *Cercle des Arts et Métiers* a eu lieu. La fête historique des citoyens libéraux de la Gruyère a vu des jours de plus grande affluence, elle n'en a pas vu de plus animés, de plus encourageants pour l'émancipation fribourgeoise. Le système d'odieuse et lâche persécution d'une coterie de gens sans conscience a pu, depuis des années qu'il est appliqué, détourner de leurs devoirs civiques et de la cause helvétique de braves et honnêtes enfants du pays, les forcer à faire violence à leurs sympathies et à toutes leurs convictions; il ne saurait intimider les vaillants. Ce qui frappe dans nos rangs, ce n'est pas la démoralisa-

tion; c'est jour les ét du temple jourd'hui le

C'étaient gions, mer nomies qui au banquet s'imposait et l'assuran la lourdeur paternes de deux ans — du drapeau Partie d colonne (qu stance de la mal de no veille) se r Alpes, où eût amené Fribourg. La bienv lents et emp le jeune, dé M. Schaller non moins est la mei du cœur, p mère Helvé et de l'air la musique par plus d diner excell tout à fait de M^{me} Waj major de t employé cor est pas à s voir pour e Quoique sent pas — à jamais, h MM. Ch. M commerce, e des travaill leurs collèg Fribourg. I dépêches de rons celles Genève; W major de ta dans l'Arkan sident du C Mais le bou bouquets, ce patriotiques entre les fer Alex. Bise, Biemann, a ran aussi, o jeune toujou

Le sujet t mique et mo cession des r il, que nous, dans le déses les *mauvais* de tous les traitent de pas moins vr formes, qu'at réclamée et lutte sans tr de ce qui a nous le peup toute la char riches en son presque part nous aussi, l rité, bravos), N'avons-nous créanciers de est donc la co nelles dans Continuons à lâche des am vilisation pou encore enraci rons, lentem comme nous marché! En ruines de ces canton, et di des hobereaux le pays? La d britent les exp

tion; c'est la mort, qui emportera bien aussi un jour les êtres immoraux et les vendeurs qui font du temple une caverne, comme elle emporte aujourd'hui leurs victimes.

C'étaient là nos réflexions, lorsque nous envisageons, mercredi, les vives et intelligentes physiologies qui formaient la colonne des participants au banquet des *Arts et Métiers*. Un rapprochement s'imposait : on comparait forcément l'intelligence et l'assurance qui se lisaient sur ces visages avec la lourdeur, l'hébétément que respiraient les faces paternes de certain cortège carnavalesque d'il y a deux ans — resté célèbre par l'aventure homérique du drapeau dont on rit encore.

Partie du local du cercle, la fière et vaillante colonne (qui eût été bien plus forte sans la circonstance de la foire du lendemain, pour laquelle pas mal de nos campagnards devaient s'apprêter la veille) se rendit, musique en tête, à l'hôtel des Alpes, où le banquet fut ouvert dès que le train eût amené nos hôtes et amis de Romont et de Fribourg.

La bienvenue fut souhaitée — en termes excellents et empreints de la plus vive cordialité — par le jeune, dévoué et sympathique président du cercle, M. Schaller; c'est M. Schaller encore qui, en termes non moins excellents et avec cette simplicité qui est la meilleure éloquence des sentiments venus du cœur, porta le toast à la patrie, à notre vieille mère Helvétie, toast suivi d'un tonnerre de bravos et de l'air du *Rufst du, mein Vaterland*, joué par la musique et dont le refrain était repris en chœur par plus de cent cinquante voix. Le dîner (un dîner excellemment préparé, parfaitement servi et tout à fait à la hauteur de la réputation de M. et de M^{me} Wäber) avançant, le président désigna un major de table dans la personne de M. Tanner, employé comptable, qui, dans ces fonctions, n'en est pas à son coup d'essai; il n'y avait qu'à le voir pour en être convaincu.

Quoique nos orateurs aimés de naguère n'y fussent pas — leur voix, pour la plupart, est morte à jamais, hélas! — la tribune ne chôma pas. MM. Ch. Meyer, délégué du *Cercle littéraire et de commerce*, et Marius Rossier, président du *Cercle des travailleurs*, apportèrent le cordial salut de leurs collègues de ces deux vaillantes sociétés de Fribourg. Puis furent acclamées de nombreuses dépêches de sympathie, parmi lesquelles nous citerons celles de MM. Favon, conseiller national, de Genève; Westermann, l'ancien sociétaire et dévoué major de table des banquets du cercle, actuellement dans l'Arkansas; Hug, député; Broje, avocat, président du *Cercle littéraire* de Fribourg, etc., etc. Mais le bouquet de la fête, ou plutôt les deux bouquets, ce furent les deux belles, entraînantes et patriotiques improvisations de deux lutteurs, fermes entre les fermes dans la démocratie fribourgeoise: Alex. Bise, le plus aimé de nos vétérans, et Ed. Biemann, ancien rédacteur du *Confédéré*, un vétéran aussi, on peut le dire en parlant de lutte, mais jeune toujours, et pour longtemps encore.

Le sujet traité par M. Bise est la misère économique et morale, de la situation actuelle et la nécessité des réformes. Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit-il, que nous, libéraux et indépendants, nous prêchons dans le désert, que nous sommes représentés comme les *mauvais* et qu'on nous dote de tous les défauts, de tous les vices même, tandis que ceux qui nous traitent de la sorte s'intitulent les *bons*; il n'en est pas moins vrai que c'est nous les initiateurs des réformes, qu'aucune ne se fait sans que nous l'ayons réclamée et que c'est par la persévérance, par la lutte sans trêve que nous les arrachons. A l'inverse de ce qui a lieu dans les autres cantons, c'est chez nous le peuple, le petit peuple qui supporte presque toute la charge de l'impôt, tandis que ceux qui sont riches en sont presque exonérés: nos confédérés ont, presque partout, l'impôt progressif; nous avons, nous aussi, l'impôt progressif, mais à rebours (hilarité, bravos), moins le citoyen possède, plus il paie. N'avons-nous pas toute une catégorie de rentiers, créanciers de l'Etat, dispensés de l'impôt? Notre but est donc la corde dans ce monde et les flammes éternelles dans l'autre! (Hilarité et applaudissement.) Continuons à mériter ce lot en réclamant sans relâche des améliorations, des réformes, un peu de civilisation pour ce canton de Fribourg où demeurent encore enracinés tant d'abus féodaux! Nous marcherons, lentement peut-être, mais nous marcherons, comme nous avons déjà marché. Oui, nous avons marché! En voulez-vous une preuve? Regardez les ruines de ces forteresses féodales qui couvrent le canton, et dites-moi ce qu'il reste de ces manoirs et des hobereaux qui s'y retranchaient pour opprimer le pays? La dernière de ces forteresses, celle où s'abritent les exploités qui étranglent le canton, tom-

bera comme les autres! Je porte mon toast à la civilisation, je l'appelle dans notre canton, abri encore de tant d'abus du Moyen-Age. — Et le brave vétéran descend de la tribune sous un tonnerre d'applaudissements et un triple ban battu par une salle littéralement bondée.

Un programme à établir en commun par tous les éléments indépendants du canton et tous les développements que ce sujet comporte, tel est le thème du viril discours de M. Biemann. Les opinions religieuses sont du for individuel, et la communauté civique n'a rien à y voir. Mais ceci garanti, sera-t-il dit que les nombreux citoyens indépendants du canton, qu'ils s'intitulent libéraux ou radicaux, qu'ils soient lecteurs du *Confédéré* ou partisans du parti du *Bien public*, sera-t-il dit qu'ils ne puissent s'entendre sur un programme commun de revendications en présence de la tyrannie de l'odieuse coterie, car c'est une coterie, et non un parti, qui étroit le canton de Fribourg? N'avons-nous pas, laissant là toute question religieuse, toute une série de libertés à conquérir? La Gruyère et le Lac, ces deux foyers de l'activité libérale fribourgeoise, dont les patriotes furent à la tête de tous nos mouvements populaires (à preuve la révolution de Chenaux, 1830, 1846), la Broje et la ville de Fribourg ne peuvent-elles donc conclure une union sur le terrain où nous sommes de jour en jour plus menacés, celui des libertés publiques? Et, en définitive, que vaut cet ennemi qui nous avilit et est l'opprobre de la Suisse? Est-il aussi puissant que ses séides se plaisent à le proclamer? Est-il vraiment redoutable? Non, amis! S'il était puissant, si le gouvernement du N° 13 était un gouvernement fort, l'eussions-nous vu trembler comme nous l'avons vu trembler lors de la pétition en faveur de l'élection des syndics par le peuple? Ce gouvernement de contempteurs et de fanfarons n'a-t-il pas entrevu sa fin dans ces 12,000 signatures demandant, quoi?... l'exercice d'un simple droit existant dans les 21 autres cantons de la Suisse? Et devons-nous désespérer de l'avenir lorsque nous voyons, en pleine opposition, 12,000 signatures fribourgeoises couvrir des pétitions et que 8000 électeurs osent affronter la plus odieuse des inquisitions et protester jusque dans l'urne au nom de leur droit d'homme libre et de citoyen? Et jetterons-nous le manche après la cognée lorsque nous assistons à de pareils réveils de la conscience populaire? (Applaudissements à tout rompre, bravos à faire craquer la salle.) Citoyens, vos sympathies sont un gage certain que l'avenir nous appartient et qu'il suffira de l'union de tout ce que le canton compte encore d'éléments honnêtes et indépendants pour nous débarrasser de l'étreinte et renverser le colosse aux pieds d'argile! A la lutte, à la victoire par l'organisation et l'union! (Triple salve, triple ban, et l'entrain est à son comble.)

L'espace nous manque pour rendre compte des autres discours. Bornons-nous à citer le salut patriotique de M. Ph. Clément, un autre des vieux de la vieille phalange, qui nous fait un de ces discours pétillants d'esprit dont il a l'habitude, et qu'il termine par une desopilante chanson en patois aux couplets tous plus humoristiques les uns que les autres; une chanson chantée par M. Andrey, le sympathique ténor de notre *Chorale*; les toasts de MM. Davet, aux Romontois; E. Pasquier, à la mémoire et au souvenir des défunts du parti indépendant; Trenque, notre chanteur habituel, à Westermann, notre ami d'au-delà de l'Atlantique. Puis, à la demande générale, MM. Bise et Biemann prennent chacun encore une fois la parole pour nous parler toujours des circonstances de l'heure présente, et l'assistance se rend *in corpore* au local du cercle pour vider le coup de l'étrier en s'entretenant de l'heureux cours de cette belle et trop courte journée. — Et lorsque l'heure du départ approche, tout le cercle se rend à la gare pour prendre congé de nos braves et fidèles amis de Romont et de Fribourg, qu'une dernière et retentissante salve salue encore au moment où la locomotive les emporte.

Foire des Rois.

Quoiqu'il y ait eu moins de marchands qu'à la précédente foire, les anciens prix du bétail se sont à peu près maintenus. Il s'est beaucoup vendu de vaches prêtes au veau et de bétail pour la boucherie. Il y avait beaucoup de porcs gras qui se sont tous enlevés au prix de 45 à 47 cent. le 1/2 kilo.

ÉTRANGER

Malgré l'imbroglie des partis, M. de Freycinet a accepté la mission de former un nouveau ministère dans lequel resteront quatre ou cinq des membres de l'ancien cabinet et où il appellera quelques nouveaux représentants de la gauche avancée.

Combien de temps cela durera-t-il? Dieu seul le sait. Car il faut s'attendre à tout avec ces intransigeants de la commune qui marchent coude à coude avec les monarchistes et les bonapartistes à l'assaut du régime républicain.

La situation s'améliore au Tonkin. Néanmoins, en guise de concession à la gauche extrême, le nouveau cabinet a pour programme de restreindre l'expédition du Tonkin au strict nécessaire.

L'empereur Guillaume a été très fêté à Berlin, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son couronnement comme roi de Prusse. A la réception officielle, il a embrassé son cher Bismarck et son cher Moltke. Au fait, il pouvait bien leur témoigner cette attention et cette amitié, car Bismarck et Moltke sont certainement aussi bien, pour ne pas dire davantage que lui les fondateurs du grand empire germanique.

Les choses n'avancent pas en Orient, comme on le désirerait, en vue de la conclusion de la paix. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce sont les battus qui formulent les exigences les plus déraisonnables.

AGRICULTURE.

La castration des vaches.

(Suite.)

Au point de vue de l'engraissement, la castration donne des résultats surprenants; il est de fait que sans augmentation de nourriture et tout en conservant une quantité de lait rémunératrice, les vaches opérées arrivent à un point d'engraissement extraordinaire. Et c'est peut-être là où je vois le plus grand avantage du système. En ayant soin d'acheter, dans le but de les faire castrer, des vaches pas trop vieilles, ce qui les déprécierait pour la boucherie, ni trop jeunes, elles auraient moins de lait; mais des vaches ayant eu trois ou quatre veaux, on peut, si l'on sait bien acheter et bien vendre, s'en défaire avec bénéfice au bout de deux ans et même plus, après en avoir eu du lait jusqu'au dernier jour. Et j'affirme que ces bêtes-là donnent une viande infiniment supérieure à celle de la plupart des bœufs que nous font manger MM. les bouchers. J'ai eu chez moi l'occasion de constater ce que j'affirme. Ce printemps, j'ai fait abattre, pour la saler, une vieille vache castrée depuis un an. Elle n'avait presque pas de touche, et à l'œil paraissait très maigre; j'ai dû faire dégraisser la viande pour pouvoir saler. Les rognons étaient entièrement cachés par la graisse et la viande bien entrelardée. Une autre vache que j'ai vendue au boucher cet été pesait 11 quintaux et a fait 610 livres de viande. Le boucher m'a avoué qu'elle était beaucoup trop grasse, et j'ai pu m'assurer moi-même que, comme goût et comme finesse, cette viande égalait n'importe quel bœuf de Pâques. Le seul reproche que le boucher lui a fait, c'est que la graisse était un peu jaune.

Je crois qu'une vache castrée trompera toujours en bien à la boucherie, parce que j'ai remarqué que la graisse se porte surtout et en premier lieu entre les fibres musculaires, plutôt que dans ce qu'on appelle les touches.

Je suis si persuadé de l'avantage énorme qu'un agriculteur placé dans des conditions analogues aux nôtres aurait à adopter systématiquement la castration et j'ai déjà commencé cette année à m'y lancer sans restriction; je ne présente plus une seule vache au taureau, et six semaines après la velaison, je la fais opérer. Je la garderai jusqu'à ce que le lait ne soit plus rémunérateur, 8 à 10 litres suivant les conditions du moment, et alors je la changerai contre une autre prête au veau ou fraîche. (A suivre.)

Marne de Bouleyres.

51 1/2 % de chaux, 1/2 % de potasse, 1/3 % d'azote, 1/5 % de phosphate, selon analyse chimique de la station agricole de Zurich.

Engrais pour terres fortes, acides, et, en général, pour tous les prés qui ne sont pas déjà calcaires. — 1 fr. la charge d'un cheval à prendre en Bouleyres. Accès très facile. — S'adresser à Jean MOURLEVAT.

Mercuriale du marché de Bulle

le 7 Janvier 1886.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle) . . . les 100 kilos	19	—	à	23
Avoine » 100 »	18	—	à	20
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	80	à	—
Porcs gras (marché) . le kilo	—	90	à	—
Beurre le 1/2 kilo	1	20	à	1 40
Oeufs la douzaine	1	20	à	—
Viande de bœuf . . . le kilo	1	20	à	—
Viande de mouton . . »	1	40	à	—
Viande de veau . . . »	1	20	à	—
Pain blanc »	—	36	à	—
Pain mi-blanc »	—	32	à	—
Fromage gras »	1	20	à	1 30
Fromage maigre . . . »	—	70	à	—
Vacherin »	1	—	à	1 10

MISES PUBLIQUES

Ensuite de mesure provisionnelle prononcée sous date du 2 courant, le président du tribunal de la Gruyère fera vendre, par voie de mises publiques, au local de la laiterie à ROMANENS, le **lundi 11 janvier** prochain, dès les 2 heures du jour, environ **200 pièces de fromage gras.**

Bulle, le 3 janvier 1886.
Par ordre :
Le greffier : Aug. BARRAS, subst.

CASSE

Mardi 2 Février
AU BUFFET DE LA GARE
à Villaz-St-Pierre.
Bonne musique. — Invitation cordiale.
22] (OF. 576) P. BLANC, propr.

AVIS

Les personnes qui ont des prétentions à faire valoir contre M. Rodolphe Gremion, de et à Enney, sont invitées à s'inscrire auprès du soussigné dans le délai de 15 jours dès cette publication, en déposant les pièces justificatives. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

Bulle, le 4 janvier 1886.
Le curateur de Rodolphe Gremion :
LOUIS FASEL,
agent d'affaires.
14]

AVIS

Le soussigné prévient l'honorable public qu'à partir du 1^{er} janvier, il dessert le **Café de M. François Moura, en ville (ancien local du Cercle du Bien-Public).**

Par une consommation de premier choix, il s'efforcera de satisfaire les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Bulle, le 31 décembre 1885.

Léon GENOUD.

Un jeune homme de 14 à 15 ans et de bonne famille, pourrait entrer au 1^{er} février comme **apprenti** chez J. MEIER, *coiffeur*, Grand'Rue, BULLE. [15]

A VENDRE

Un beau **traîneau** à 4 places avec coussins.

Une jolie **voiture** avec capote, en très bon état.

Un beau **collier** neuf pour attelage de voiture.

Un bon **char à deux chevaux**, avec échelles en frêne et pont.

Un bon **char à un cheval**, avec échelles.

De belles **échelles** à la bernoise, en frêne.

S'adresser à Louis GREMAUD, char-ron, à BULLE. [19]

On offre à vendre

à distraire environ 800 pieds de bon **foin** de 1^{re} qualité. — S'adresser à Auguste CAVUISSENS à RIAZ. [13]

PERDU. Un ouvrier a perdu, le **portemonnaie** contenant 33 fr., à l'hôtel des Alpes ou en chemin du dit hôtel à la brasserie Reeb. Très bonne récompense à la personne qui le rapportera. S'adresser au bureau de la Gruyère.

A LOUER

une **chambre** pour deux personnes. S'adresser au bureau de la Gruyère. [20]

Chambres à louer.

Deux belles **chambres**, bien situées, dont une **meublée**, Avenue de la gare. — S'adresser à M. **Jules GLASSON.** [1824]

GRANDE ÉCONOMIE
AVIS AUX AGRICULTEURS



— Lactina de la Plaine Suisse —
pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.
Produit perfectionné supérieur et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger :
GONET frères à MORGES (Suisse).
Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants : MM. *Emile Délosea, Morat; J. A. Philipponaz, Fribourg; Charles Meyer, Bulle; Joseph Chevaillaz, Romont; Henri Germond, Payerne.* (H2712L) [1731]

La Filature de chanvre, de lin et d'étoupes
à **HIRSCHTHAL** près Aarau
gare Entfelden

connue depuis nombre d'années et primée aux expositions agricoles, se recommande aux agriculteurs pour broyer, peigner et filer à façon et pour écrémer le fil au naturel, à des prix réduits. La filasse est filée dans toute sa longueur. Services consciencieux, fils réguliers et forts. Des mesures sont prises pour servir plus promptement.

SCHINDLER & FRICKER.
DÉPÔTS chez : J. B. Strago, à Bulle; M^{me} Rossier-Pernet, à Romont; Plancherel, en gare, à Sâles. [1763]

Un point capital pour la préparation des

SOUPES MAGGI

est de les saler suffisamment et de les faire bouillir, jusqu'à ce qu'elles deviennent un peu crémeuses, ce qui dure environ 15 minutes de forte ébullition. — La bonne ménagère saura facilement et avec avantage en varier le goût, en y ajoutant soit des restes de repas, ne pouvant être mieux utilisés, soit des carrelots de pain grillé, etc. etc. [1746]

Un remède indispensable à toute famille

est le **Bitter ferrugineux** (Eisenbitter) de Joh. P. Mosimann, pharmacien à Langnau, Emmenthal. Ce médicament, composé d'herbages les plus recherchés des montagnes de l'Emmenthal est un fortifiant très-actif qui purifie et renouvelle le sang et rend une nouvelle vigueur à toute personne faible. — La bouteille pour la cure de 4 semaines ne coûtant que 2 fr. 50, le rend accessible à toutes les bourses. (H1Y) [1241]

Dépôts dans les pharmacies : à Bulle, *Gavin*; Romont, *Robadey*.

!! Plus de Maux de Dents !!

ELIXIR DENTIFRICE

des

RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS
de l'Abbaye de Souillac (Gironde). [1307]

Se trouve chez **AIMÉ MA GOT, coiffeur-parfumeur**, à BULLE.

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 0/0, suivant garanties. — S'adresser au [1216] *Notaire Favre, Bulle.*

Chez J. MO EL-BADOUX
à Bulle.

Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.

Tourteaux de sésame,
1^{re} qualité. [558]

1000 FRANCS

à celui qui souffrira de nouveau de maux de dents après s'être servi de l'Eau dentifrice impériale de **GOLDMANN.** [1595]

S. GOLDMANN & C^o, Dresden.
Seule véritable, à Fl. 1.25 fr. à Bulle chez *Charles Meyer, nég.*

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

cors aux pieds
cals, durillons, verrues
est selon de nombreuses attestations

P'Acetine
du pharmacien *Wankmiller à Weilheim.*
Prix : la boîte 1.50. — Dépôts : pharmacies : à BULLE, *Rieter* et *Sudan*; CHATEL-S-DENIS, *Wetzstein*; ROMONT, *Comte.* (H82202) [1754]

Avis aux dames

La soussignée informe qu'elle vient de s'établir à Bulle comme **tailleuse** pour dames.

Elle se recommande à la bienveillance de l'honorable public, qu'elle s'efforcera de satisfaire par un travail soigné.

Bertha GEX,
23] 2^{me} étage de la maison P. Michel.

Hache-paille
de différentes constructions, de fr. 85 à 120.

Coupe-racines
depuis fr. 30 à 80.

Conditions de paiement avantageuses.
Chez **Schmid, Berlinger & Co.** [1787] FRIBOURG.

On offre à louer

en Ville, une maison comprenant **3 petits appartements avec cave et galetas**, ainsi qu'un **atelier de menuisier ou charron et une forge**; on louerait ensemble ou séparément.

Entrée immédiate.
S'adresser à *M. MAGNIN, avocat,* à Bulle. [1819]

Engelures

disparaissent promptement avec le véritable **Liniment Golliez.** 12 ans de succès constant et splendides certificats. Le flacon 0.50, par poste 0.70. *Pharmacie du Haut, à Morat* et dans les pharmacies de Suisse et de l'étranger.

Ch. Broillet

Médecin-Chirurgien-Dentiste
A FRIBOURG

sera à **BULLE, Hôtel des Alpes**, tous les jours de foire et le troisième jeudi de chaque mois. [1695]

Glasson & C^o, à Bulle

Fers et Quincaillerie.
Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Hache-paille, dernier système. **Buanderie économique. Pompes à purin.**
Scies à eau et scies circulaires garanties. Peaux de caillots jaunes. Toiles à fromages. **Thermomètres. Pâtes à polir tous les métaux. Jouis,** pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de *KREBS* à Vevey pour retailage de limes. Représentants de la maison *FINSLER* à Zurich pour cire et paille de fer pour parquets. **Houille de forge,** première qualité. [1758]

AU MAGASIN DE FER

RAUCH & C^o à Fribourg

grand assortiment de :
Fourneaux et potagers en fonte, **chaudières, buanderie, articles de ménage,** etc., etc.
Tuyaux en fer étiré et en fonte pour conduites d'eau et pièces de raccords. [1786]
Hache-paille, système anglais.
Houilles et coke pour chauffage. Marchandise de 1^{er} choix, prix modéré.

A louer à Bulle

Un petit appartement avec jardin, rue du Stand;
Une écurie avec grange, et remise spacieuse, rue du Stand;
Un pré de 4 poses d'excellent terrain sur la *Ruisse*;
Un grand jardin potager.
S'adresser à *M. Léon GLASSON,* négociant à BULLE. [1748]

Estivage à remettre.

On désire remettre pour 1886 le bel estivage des *Places, du Tatzo* et du *Milieu*, situés dans la vallée de l'Hongrin et dans une belle exposition. Estivage d'environ 30 vaches.
S'adresser au bureau de la Gruyère ou à *M. ADRIEN BERTHOLET,* greffier à Château-d'Ex. [1823]

CHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

EN VENTE

à l'Imprimerie de la Gruyère, à Bulle:
LE TYPE ACCOMPLI

DE LA
BÊTE BOVINE
par *Ad. KRÄEMER,*
professeur à l'école polytechnique de Zurich.
Fr. 2. — l'exemplaire.

Etranges fribourgeoises POUR 1886
à 1 fr. l'exemplaire.

Le Chauffage des Caves à fromages
par *R. SCHATZMANN,* brochure de 12 pages, à 30 ct. l'exemplaire.

L'Histoire du Drapeau
de la Maison-de-Ville de Bulle
à 50 cent. l'exemplaire.

Bulle. — Imprimerie Lenz & Filsler.

PRIX DE L...
pour la Suis...
Pour l'Étran...
Prix du n...
On s'abonne...
Comme...
dans les g...

Le 21 de...
prussien I...
tre-vingt-o...
A cette...
1^o de l'e...
pagné d'un...
roi reconn...
2^o de l'...
longue lett...
sa signatur...
3^o du m...
membres,
Dès le...
nellement...
ministre de...
Voici vi...
sa chaire...
ment, com...

En 181...
protection...
collège de...
ayant accé...
primaires...
1833, il en...
Quelle a...
nement, d...
Il y a u...
geants qui...
tépelet qu...
à trouver q...
assez de ca...
d'une file p...

Nouvelle...
publiées par...
Les alman...
s'achète bea...
sous leur co...
nombrement...
cours des év...
des foires et...
qui assumai...
idée produis...
genre se son...
nos temps n...
neux et utile...
La grande...
cernement le...
prement dit...
pénétrer par...
se circonscr...
c'est-à-dire à...
d'intelligenc...
être un alim...
à côté de l'ut...